



REGLEMENT 2021

Sur les traces de Duguesclin

« **Sur les traces de Duguesclin** » se déroulera le **dimanche 27 juin 2021** sur les communes de LEHON et de DINAN (22100).

3 épreuves au programme

« **Le Duguesclin Trail** » course de 25 kilomètres (personnes nées en 2003 ou avant) nécessitant le port de chaussures appropriées. Le départ sera donné à 08h45.

« **L'Atout Confort Challenge** » course de 12 kilomètres (personnes nées en 2005 ou avant) au profil nature et pittoresque, nécessitant le port de chaussures appropriées. Le départ sera donné à 09h00.

« **Le p'tit Trail Pain d'Epices** » de 7 kilomètres (personnes nées en 2005 ou avant) dont le départ sera donné à 9h15.

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement en ligne (sur le site www.nextrun.fr) et seront possibles jusqu'au 25 juin 2021 23h59. Le nombre de participants est limité à 999 coureurs.

Aucune inscription sur place.

Dossards et certificat

Remise des dossards le 26 juin 2021 de 10h à 12h et de 14h à 17h au magasin Intersport (Dinan) ou le 27 juin 2021 à partir de 7h45 au complexe sportif de la Nourais (Léhon).

En raison du contexte sanitaire merci de privilégier le retrait des dossards la veille de la course. Si ce n'est pas possible merci d'arriver sur le site du départ au plus tard à 8h15.

Les dossards ne seront remis que sur enregistrement et validation d'un certificat médical, de la copie d'une licence FFA (lors de l'inscription en ligne) et présentation d'une pièce d'identité. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique soit de la « **course à pieds en compétition** », soit de « **l'athlétisme en compétition** », soit du « **sport en compétition** » (25, 12 et 7 km) datant de moins d'un an le jour de la course est obligatoire.

Cette nouvelle réglementation exclut toutes les autres licences (dont les licences Triathlon, elles ne sont plus autorisées) et tous les certificats médicaux qui ne mentionnent pas explicitement « course à pieds en compétition », « athlétisme en compétition » ou « sport en compétition ».

Assurance

Les organisateurs seront couverts par une police d'assurance auprès de leur compagnie. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer.

Ravitaillement et sécurité

En raison du contexte sanitaire les ravitaillements sont supprimés sur l'ensemble des courses. Merci de prévoir votre propre ravitaillement (poche à eau, gourde, bouteille, gobelet...). Une équipe de secouristes sera en place pendant toute la durée de l'épreuve.



REGLEMENT 2021

Sur les traces de Dugesclin

Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, du non-respect de ce présent règlement ou des consignes données par l'organisation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols d'effets personnels dans les véhicules personnels ou dans les vestiaires.

Code de la Route

Des bénévoles auront la charge de signaler chaque croisement avec la route, néanmoins chaque coureur est tenu de respecter le code de la route qui s'impose à notre épreuve.

Remboursement

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'indisponibilité, toutefois vous pourrez céder votre droit d'inscription via le service d'achat/revente proposé par NextRun.

Cependant en cas d'annulation pour des raisons sanitaires (COVID) ou en cas de force majeure, l'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation.

Les participants seront alors remboursés de leurs frais d'engagement (hors frais de la plateforme d'inscription).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.

Droits à l'image - L'inscription à l'épreuve implique la libre utilisation des photos, vidéos, images internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve.



Challenge Entreprises — REGLEMENT

Préalable

Pour vous inscrire au Challenge Entreprises vous devez désigner un (e) responsable des inscriptions.

- Il ou elle sera référent (e) pour les inscriptions ainsi que pour la récupération des dossards.
- Il ou elle devra contacter le TEAM DUGUESCLIN afin de mettre en place la création d'un Groupe par téléphone au 0684003667 ou par Email : teamduguesclin@gmail.com
- Fin des inscriptions au challenge le 5 juin 2020.

I. L'organisation Team Duguesclin organise un Challenge Entreprises.

1 équipe = 3 concurrent(e)s

Ce challenge comporte 2 types de classement :

- 1 classement à la **meilleure performance** addition des performances de chaque coureur (la place = à un nombre de points)
- 1 classement **au nombre de coureurs et coureuses** : entreprises les mieux représentées en nombre de participants et participantes aux 3 courses imposées.
- 1 prix spécial pour l'entreprise alignant le plus de **participantes**.

II. Conditions d'inscription.

Les participants (e) sont soumis (e) au règlement général des épreuves de Trail Duguesclin.

Le Challenge Entreprises est ouvert aux entreprises inscrites au RCS et au Répertoire des Métiers, aux collectivités territoriales et aux organismes publics.

Il ne concerne pas les associations et clubs sportifs.

Pour participer au classement à la meilleure performance du Challenge, les entreprises devront impérativement inscrire un coureur ou une coureuse dans chacune des courses suivantes : Le p'tit trail pain d'Epices de 7km ; l'Atout Confort Challenge de 12km et le DUGUESCLIN Trail de 25km.

Si ces conditions ne sont pas remplies, l'entreprise ne sera pas classée au challenge, ses coureurs pouvant malgré tout prendre le départ à titre individuel.

Tarifification : 60€ par équipe de 3 coureurs (facture remise à l'entreprise pour déductibilité fiscale)



Récompense : T- shirt remis à chaque participant avant la course

III. Procédure de saisie des inscriptions

Les Inscriptions sont réalisées exclusivement en ligne (sur NEXTRUN.fr) par le (la) responsable de l'équipe.

AVANT LE 5 JUIN 2020 23H59

Attention : le Nom de l'entreprise et Nom de l'équipe doivent être remplis en termes identiques pour chaque inscription tels que défini au moment de l'inscription du Groupe (respect des majuscules, minuscules et espaces).

IV. Remise des Dossards

Le responsable des inscriptions ou son représentant pourra retirer tous les dossards de son équipe **la veille de l'épreuve** ; au magasin InterSport de Dinan-Léhon

V. Classement

1- Classement à la meilleure performance :

Le classement est réalisé par addition des meilleures places hommes et femmes de l'entreprise sur les 3 courses : Le p'tit trail pain d'Epices de 7km ; l'Atout Confort Challenge de 12km et le DUGUESCLIN Trail de 25km.

La place à l'arrivée constituant un nombre de points.

L'équipe gagnante étant celle totalisant le nombre de points le plus faible.

En cas d'égalité de points, l'équipe la mieux classée au Duguesclin Trail sera prépondérante. (+ faible nombre de points sur le 25 km)

Une équipe comprend 3 coureurs.

Pour les entreprises ayant plus de 3 coureurs et coureuses, les entreprises ont la possibilité d'inscrire plusieurs équipes.

Les équipes non mixtes subissent un handicap de 5 points.

Les 3 ères équipes sont récompensées.

2- Classement au nombre de participants :

L'entreprise ayant inscrit le + d'équipes sera récompensée.

Un prix spécial pour l'entreprise la plus féminine.

ANNEXE 2

CHARTE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, **en tant que coureur de l'évènement**, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom
Date et Signature*

